

Taxe d'accise—Loi

Quant à la taxe sur l'essence, les recettes que procurerait la «taxe Petrofina» de 1.3c. le litre sont à peu près identiques à celles que procure la taxe de 2c. le litre de carburant.

Bien que je trouve moi aussi très inquiétant que les prix de l'essence soient beaucoup plus élevés chez nous qu'aux États-Unis à cause de cette taxe sur le carburant, je préfère qu'on impose ainsi cette taxe sur le carburant plutôt que sur le mazout. Le député le comprendra sûrement puisqu'il vient d'une circonscription dont bon nombre des habitants doivent chauffer leur maison au mazout. Le montant des recettes perçues grâce à cette taxe est le même que celui qui aurait été perçu au moyen de la redevance spéciale de canadienisation. Cette taxe fait évidemment augmenter les dépenses des automobilistes, mais elle réduit celles des propriétaires qui chauffent leur maison au mazout. Peut-être reconnaîtra-t-il que cela revient au même, même si le fardeau global de la taxe est régressif.

• (1210)

M. Parry: Monsieur le Président, je remercie le député de ses remarques. La suppression de la taxe sur le mazout me paraît judicieuse. Toutefois, il vaut la peine de faire remarquer que, tout compte fait, la taxe sur le mazout frappait les gens au bas de l'échelle des revenus plus lourdement que ne le fait la taxe sur l'essence.

Je sais gré au député de comprendre les répercussions que la taxe sur l'essence peut avoir pour les habitants des régions plus éloignées. L'essence qu'ils achètent coûte déjà plus cher à cause des frais de transport depuis la raffinerie. Les distances que doivent parcourir les automobilistes des régions éloignées sont en général plus grandes que celles que parcourent les habitants des grands centres pour quelque raison que ce soit. On trouve plus de voitures au kilométrage élevé dans ma circonscription qu'on n'en voit à Ottawa.

Nous devrions tenir compte du fait, et il vaut la peine de faire consigner au compte rendu, que cette taxe tend à frapper bien plus lourdement les habitants des régions éloignées.

M. Morrissey Johnson (Bonavista-Trinity-Conception): Si je prends la parole pour appuyer le projet de loi C-80, monsieur le Président, ce n'est pas que je le tiens pour merveilleux, mais parce que je l'estime nécessaire, équitable et de nature à réduire notre énorme déficit.

Grâce à ce projet de loi tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, le gouvernement pourra, en frappant de droits différents produits, toucher les revenus dont il a tant besoin pour atteindre ses objectifs de renouveau économique et de croissance économique soutenue.

Le gouvernement préférerait certainement éviter de hausser les impôts, monsieur le Président, mais il sait que, s'il ne freinait pas l'augmentation du déficit, il mettrait en péril non seulement la croissance économique, mais aussi les programmes et les services qu'il fournit et dont les Canadiens ont besoin.

Les députés de l'opposition qui ont traité jusqu'ici du projet de loi C-80 se sont prononcés contre la sage décision du gouvernement, même si l'intérêt sur le déficit représente un bon tiers de nos dépenses et que le service de la dette menace les programmes sociaux à l'intention des nécessiteux.

Or, le gouvernement ne pourrait pas aider les nécessiteux s'il ne parvenait pas à restreindre le déficit. C'est là une considération qui devrait convaincre tous les députés d'appuyer ce projet de loi sans réserve et de l'adopter dans les plus brefs délais.

Comme la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) et d'autres de mes collègues l'ont signalé durant le débat la semaine dernière, le projet de loi C-80 vise à restreindre la dette nationale au moyen de différentes mesures permettant d'accroître les revenus. Il les accroîtra de façon considérable en élargissant l'assiette fiscale fédérale et en haussant les taux d'imposition.

Personne ici n'aime les hausses d'impôts, monsieur le Président. Cependant, si nous voulons remettre les Canadiens au travail, tous nous devons faire des sacrifices et travailler sans relâche. Je crois que les Canadiens sont prêts à faire leur part pour aider les moins fortunés. Il importe de situer ce projet de loi dans un contexte plus vaste et dans ses rapports avec d'autres mesures que le gouvernement a prises. Le gouvernement a pris soin d'accompagner ces hausses de taxes d'une réduction de ses dépenses. Il a adopté des mesures visant à encourager l'initiative et les investissements du secteur privé dans l'économie. Il a fait en sorte de rétablir un climat de civilité dans les relations fédérales-provinciales. L'Accord de l'Ouest contribue au renouveau économique de cette région de notre pays dont l'économie avait été dévastée par le Programme énergétique national du précédent gouvernement.

Dans ma propre province de Terre-Neuve, qui luttait depuis une décennie avec le précédent gouvernement pour savoir de qui devaient relever les ressources extracôtières, le gouvernement actuel n'a mis que cinq mois pour régler cette question, comme il l'avait promis au cours de la campagne électorale.

L'Accord de l'Atlantique est un exemple impressionnant de ce que peuvent accomplir deux gouvernements qui collaborent et qui se respectent. Tout comme l'Accord de l'Atlantique contribuera à assurer la prospérité économique de Terre-Neuve, les mesures qui figurent dans le projet de loi C-80 vont contribuer à la croissance économique du Canada tout entier.

Certains députés ont déclaré que ce projet de loi allait ralentir la relance. C'est un fait que depuis 1984, le gouvernement est parvenu à créer 305,000 nouveaux emplois, à tel point que le chômage est présentement à son niveau le plus bas depuis trois ans. C'est vrai qu'il est loin d'être assez bas, mais notre gouvernement va poursuivre ses efforts fructueux pour qu'il continue de baisser. Par ailleurs, les taux d'intérêt ont baissé depuis un an que notre gouvernement exerce le pouvoir, et ils sont à leur plus bas niveau depuis sept ans.

Les résultats de l'enquête menée récemment par Statistique Canada ont permis de constater que les intentions d'investissement des entreprises pour 1985 ont augmenté de 12 p. 100 par rapport à l'an dernier. Ces capitaux supplémentaires créeront des emplois, cela ne fait aucun doute. L'inflation ne bouge pas. A 4 p. 100, elle est à son plus bas depuis octobre 1971.

Après juste un peu plus d'un an au pouvoir, les politiques du gouvernement ont donné ces résultats positifs. Je m'étonne que les députés de l'opposition, qui, sous le régime de l'ancien gouvernement, ont vu le déficit passer de 17 milliards à 200 milliards de dollars, puissent critiquer les sages mesures prévues dans le projet de loi C-80.